

Je n'ai pas besoin de vous dire de prier autant que possible pour le repos de son âme. Nous ne savons pas au juste jusqu'à quel point il en a besoin ; si ces prières lui sont inutiles, elles ne seront point perdues.

Ne pleurons pas, et ne nous affligeons pas outre mesure sur cette perte si sensible, mais disons avec plus de confiance que jamais : *Notre Père qui êtes aux cieux !* Nous avons deux pères ; l'un qui prie pour nous ; l'autre qui déverse sur nous ses grâces. Ah ! mes bien aimées Mary Abby, nous pouvons justement espérer qu'il en est ainsi. Cet espoir nous révèle une patrie plus heureuse où les pleurs et les chagrins n'ont jamais eu d'accès. — Adieu.

Votre dévoué frère,

SAMUEL, S. J.

Telle fut la fin de la vie si édifiante de notre célèbre converti : et, comme nous allons le voir, en terminant cette causerie, tous les siens suivirent son exemple.

Un an après le décès du R. P. Barber, sa fille aînée Mary, en religion Sœur Marie-Benoît, expirait chez les révérendes Mères Ursulines de Québec, le 9 mai 1848. C'est de cette sainte religieuse que la vénérable Mère Ste-Croix, a dit, dans ses *Glimpses of the monastery* : Elle personnifiait les trois grâces, qui, chez elle, étaient non seulement chrétiennes, mais éminemment religieuses !

Cette fille aînée de M. Barber avait eu comme lui ses jours d'épreuve. Après avoir subi toutes les tribulations qui accompagnèrent la fondation du monastère des Ursulines à Boston, par Mgr de Cheverus, la Mère Benoît de Saint-Joseph fut l'une des victimes du fanatisme des puritains de cette ville lorsque, dans la nuit du 14 août 1834, ils se ruèrent sur le couvent des Ursulines et le livrèrent aux flammes, après en avoir honteusement chassé les inoffensives religieuses.

Ce fut grâce à la sollicitude et à la générosité incessantes de Mgr Fenwick, que la révérende Sœur Benoit de Saint-Joseph et quelques-unes de ses compagnes, purent venir se réfugier et être admises chez leurs sœurs les Ursulines de notre bonne ville de Québec.